

DOSSIER DE PRESSE

État des lieux de la kinésithérapie en région Centre-Val de Loire

CONTACT

Morgan COLAS

Président de l'URPS des Kinésithérapeutes
Libéraux de Centre-Val de Loire

✉ presidence@urpsmkl-centrevalde Loire.fr
☎ 06 31 99 43 88

Marie-Paule BRUNET

✉ contact@urpsmkl-centrevalde Loire.fr

urpsmkl-cvl.fr



État des lieux de la kinésithérapie en région Centre-Val de Loire

La Grande Enquête

Alors que nous parlons essentiellement du désert médical, un véritable désert de santé s'installe dans nos territoires. **La densité des masseurs-kinésithérapeutes de Centre-Val de Loire est la plus faible de France¹**, alors que cette profession est nécessaire pour un grand nombre de patients au quotidien.

Quel est l'impact réel de ce chiffre pour les patients et pour les professionnels ? L'URPS a voulu répondre à cette question avec des données issues du terrain.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux (URPS MKL) de Centre-Val de Loire représentent les plus de 1800 kinésithérapeutes conventionnés avec l'Assurance Maladie, soit plus de 82% de la profession en région. Elle a pour missions notamment de participer à l'analyse de l'offre de soins et à l'organisation des soins.



En juin 2022, avec le soutien du CROMK², de l'ARS³ et du Conseil Régional de Centre-Val de Loire et pour la première fois, l'URPS MKL a sollicité l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux, salariés et mixtes pour répondre à une enquête sur leurs pratiques et difficultés. Avec d'un taux de réponse final de 41.5% et des critères (département d'exercice, sexe, tranche d'âge) bien répartis, les réponses peuvent être considérées comme représentatives de ce que vivent les professionnels sur le terrain.

Le 22 septembre 2022, une session collaborative a été organisée en partenariat avec Inzee.Care, l'ARAPL, le CROMK, l'ARS et le Conseil Régional de Centre-Val de Loire. Réunissant une quarantaine de personnes, étudiants et kinésithérapeutes libéraux et salariés, mais également des représentants de différentes structures territoriales en lien avec la santé.

Un plan d'actions a émergé du travail collaboratif, afin de répondre aux besoins des kinésithérapeutes et des patients. L'URPS MKL a adopté ces 6 actions lors de son assemblée générale de décembre 2022, et se donne pour mission de les développer dans les prochains mois.

La situation de la kinésithérapie en région Centre-Val de Loire est préoccupante. Avec une moyenne d'un mois d'attente pour avoir une première consultation, la surcharge de travail liée au nombre insuffisant de professionnels impacte fortement la vie personnelle des kinésithérapeutes autant que la santé des patients.

Différents éléments de l'état des Lieux et des actions vous seront présentés dans les pages suivantes. Une synthèse des résultats de la grande enquête sont disponibles sur le site : urpsmkl-cvl.fr/projets



Scannez ce code pour télécharger la Grande Enquête

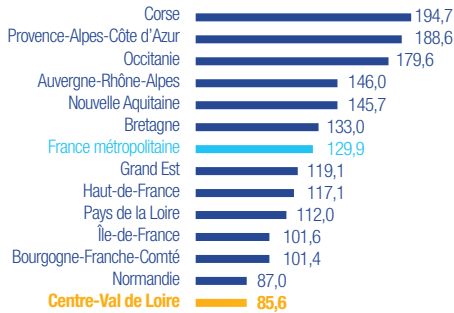
¹ Observatoire Régional de Santé : Démographie des masseurs-kinésithérapeutes de la région Centre-Val de Loire - Août 2022

² Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

³ Agence Régionale de Santé de Centre-Val de Loire

Démographie professionnelle

Densité de masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 hab. en 2022 par région



Source : RPPS (mars 2022), Insee (RP 2018)
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Répartition des masseurs-kinésithérapeutes selon le mode d'exercice dans les départements de la région Centre-Val de Loire en 2022

Les densités les plus faibles se trouvent dans les départements du Cher, de l'Eure-et-Loire et de l'Indre.

Département	Libéral	Mixte	Salarié	Total	Densité (pour 100k hab.)
Cher (18)	84,4% (178)	2,8% (6)	12,8% (27)	211	69,5
Eure-et-Loire (28)	81,8% (216)	0,8% (2)	17,4% (46)	264	61,1
Indre (36)	80,3% (118)	2,0% (3)	17,7% (26)	147	66,6
Indre-et-Loire (37)	82,9% (575)	2,7% (19)	14,4% (100)	694	114,2
Loir-et-Cher (41)	78,5% (197)	5,6% (14)	15,9% (40)	251	76,0
Loiret (45)	82,9% (529)	2,5% (16)	14,6% (93)	638	94,0
Centre-Val de Loire*	82,3% (1812)	2,7% (59)	15% (331)	2 202	85,6

* : Un masseur-kinésithérapeute pouvant exercer sur plusieurs départements, la somme des 6 départements n'est pas égale au total de MK en région.
Source : RPPS (mars 2022), Insee (RP 2018) Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

Données clés de la grande enquête

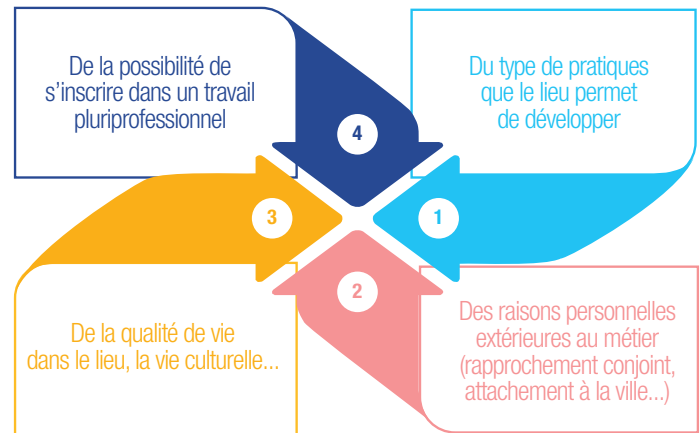
54% des répondants ont obtenu leur baccalauréat et se sont installés en région Centre-Val de Loire

Le département d'obtention du baccalauréat est un déterminant plus fort du lieu d'installation que le lieu de formation.



Critères prioritaires lors de la future installation des étudiants

L'attractivité de la région en top 2 et 3 des critères prioritaires lors de la future installation des étudiants.



34% des étudiants répondants sont indécis quant à leur lieu d'installation.

30% des étudiants souhaitent rester dans la région Centre - Val de Loire.

Démographie professionnelle - Les propositions de l'URPS MKL Centre-Val de Loire

Quelles solutions ?



Faire découvrir les territoires aux étudiants au cours de leur formation



Mettre à disposition des logements pour les étudiants en stage et les remplaçants pour qu'ils puissent découvrir les opportunités de la région malgré les situations financières difficiles des étudiants



Rendre attractif les territoires et la pratique professionnelle, en collaboration avec les conseils départementaux, l'ARS et le conseil régional.



Faire naître des vocations auprès des lycéens et collégiens de notre région en intervenant auprès d'eux pour leur faire découvrir le métier

Accès aux soins

La faible démographie des professionnels entraîne d'une part une forte demande de soins à laquelle ils ne peuvent répondre avec l'organisation actuelle et d'autre part un retard de prise en charge pouvant amener à prolonger l'invalidité et les douleurs de patients. De par la nécessité d'avoir une prescription médicale pour bénéficier de soins d'un kinésithérapeute, la faible démographie des médecins entraîne également un retard et une complexification de la prise en charge.

Couplée à une prise en charge insuffisante des déplacements par l'Assurance Maladie, les premiers soins à en pâtir sont ceux à domicile.

À côté de cela, un nombre non-négligeable de patients ne se présentent pas aux séances (sans prévenir), ne permettant pas à d'autres patients un accès aux soins.

Données clés de la grande enquête

78%
des kinésithérapeutes
répondants **pratiquent**
des soins à domicile

81,5%
des répondants estiment que
la part de **soins à domicile**
représente **moins de 30%**
de leur activité.

4* pathologies

les moins prises en charge
prises en charge en région
Centre - Val de Loire

Prise en charge vestibulaire

Uro-gynécologique

Activité physique adaptée

Pédiatrique

* Sur la base des praticiens ayant répondu
«Jamais, Non concerné» car non pris en charge
ou Une fois par mois ou moins



L'Indre et le Loir-et-Cher
sont les départements où on
trouve comparativement le plus
de praticiens **ne prenant plus**
de nouveaux patients.

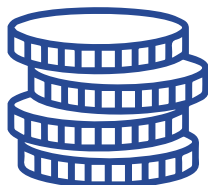
..... **10%**

des professionnels
sur la région **ne prennent**
plus de nouveaux patients

Près de 58% des répondants sont
contraints de refuser régulièrement
de nouveaux patients.

Les patients attendent
en moyenne plus longtemps
pour avoir un rendez-vous
dans les départements du
Cher, de l'Eure-et-Loir
et de l'Indre.

50%
des répondants estiment
qu'un patient attend
en moyenne
au moins 1 mois
pour avoir un rdv.



Plus de 5,5 Millions d'euros

de perte, par an, pour l'ensemble des kinésithérapeutes libéraux de la région du fait de l'absentéisme des patients.*.
Dans l'année, chaque kinésithérapeute a en moyenne 162 patients ne se présentant pas et ne prévenant pas, soit plus de 8 jours de travail ».

* Moyenne calculée à partir de la tarification moyenne de la consultation (Source : observatoire conventionnel de la CNAM, octobre 2021)

Accès aux soins - Les propositions de l'URPS MKL Centre-Val de Loire

Quelles solutions ?



Quelles solutions
pour permettre
d'accéder au bon
professionnel
au bon moment ?



Permettre la possibilité d'avoir
recours au kinésithérapeute
sans prescription médicale, via
les structures de soins coordonnés
type MSP et CPTS pour
désengorger les médecins et
les urgences, et pour permettre
une récupération plus rapide des
patients en étant pris en charge
précocement



Créer une plateforme
d'adressage de la demande
de soin en fonction de la
spécificité du kinésithérapeute



Encourager la pratique de
soins à domiciles, à travers
des conventions avec
les structures d'Hospitalisation
à domicile (HAD)

À ce jour, deux conventions ont
déjà été signées avec l'ASSAD
HAD et les HAD de LNA Santé,
couvrant 4 des 6 départements
de la région

Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail des kinésithérapeutes est dégradée. La surcharge de travail liée à la faible démographie professionnelle impacte leur vie personnelle, un certain nombre d'entre eux sont en épuisement professionnel voire songer à cesser l'activité de kinésithérapeute.

La difficulté de trouver un remplaçant s'ajoute et limite les congés et la formation continue, pourtant nécessaire, dont peuvent bénéficier les praticiens. **Il est important de prendre soin des soignants.**

Données clés de la grande enquête

Près d'un tiers

des kinésithérapeutes ne cherchent plus à se faire remplacer lorsqu'ils prennent des congés ou vont en formation malgré l'obligation de continuité des soins.

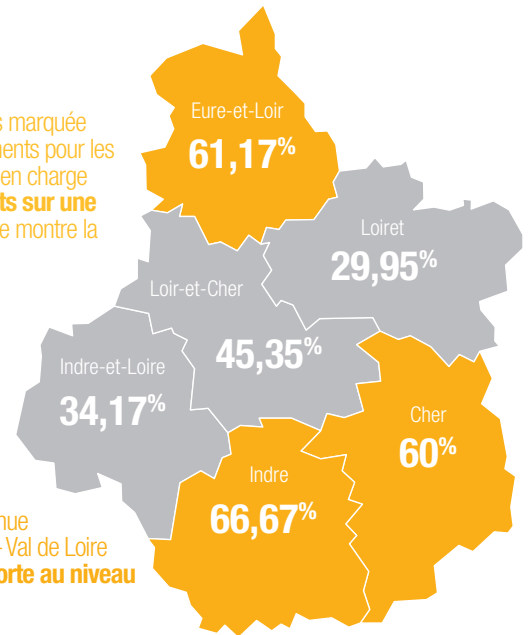
Cinq départements sur six

affichent à plus de 50% de réelles difficultés à trouver un remplacement.



La surcharge de travail a un impact fort sur la vie personnelle de 70% des praticiens.

Une différence très marquée entre les départements pour les praticiens prenant en charge plus de **20 patients sur une journée**, comme le montre la carte ci-contre :



Par ailleurs, **l'insatisfaction** concernant l'offre de formation continue en région Centre - Val de Loire est globalement **forte au niveau départemental**.



Plus de **60%** des praticiens de la région travaillent plus de **40h par semaine**.



Plus de **53%** des praticiens ont une **amplitude horaire** d'ouverture du cabinet de plus de **12h**.

Qualité de vie au travail - Les propositions de l'URPS MKL Centre-Val de Loire

Quelles solutions ?



Prendre soin des soignants, avec l'aide de l'ARS et des associations de soutien des professionnels



Délocaliser la formation continue pour la rendre plus accessible



Développer de la formation continue localement pour répondre aux besoins des patients et des thérapeutes et permettre aux professionnels de prendre du recul sur leur pratique et l'améliorer



Œuvrer à l'épanouissement professionnel, et accompagner les praticiens dans le montage de leurs actions et projets de prévention, sans se heurter aux difficultés administratives.

DOSSIER DE PRESSE

État des lieux de la kinésithérapie en région Centre-Val de Loire



Retrouvez les interviews des participants à la session collaborative du 22 septembre via le QR Code ou en suivant le **lien**



CONTACT

Morgan COLAS

Président de l'URPS des Kinésithérapeutes
Libéraux de Centre-Val de Loire

📧 presidence@urpsmkl-centrevaldeloire.fr
☎ 06 31 99 43 88

Marie-Paule BRUNET

📧 contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

urpsmkl-cvl.fr